

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le symbole d'une ère nouvelle

A propos de l'article intitulé «Recours contre le Musée des beaux-arts à Bellerive» (24 heures du 6 novembre 2007):

L'association Rives publiques et six privés recourent auprès du Tribunal administratif contre le Musée des beaux-arts à Bellerive, au motif qu'il dépare le site! A dessein pourtant, ce pentagone irrégulier ne présente, côté lac, que sa face la plus étroite, au pied de laquelle chacun pourra même venir se désaltérer tout en admirant la beauté du paysage.

La mauvaise foi des quelques opposants est donc criante, tout comme leur obstination à rendre incompatibles nature et culture. Le canton de Vaud a assez subi ce culte de la pureté de la terre pour récuser enfin les Neinsager du cru. De Picasso et Klee à Dubuffet, de Kooning et Kapoor, les donations promises suppléeront au vide historique en matière d'art du XX^e siècle et de l'ailleurs, qu'un nationalisme aussi buté que discret a voulu imposer en dépit des efforts des directeurs successifs.

En intégrant ces donations d'art d'un siècle entier, le Musée à Bellerive sera le symbole d'une ère nouvelle pour la culture artistique vaudoise: celle de l'harmonie entre l'art et ce canton, conformément aux valeurs même que l'Unesco promet... tout comme elle protège le vignoble de Lavaux! Porteuse d'avenir pour notre identité, cette chance est unique. Elan et joie!

Jean Curchod,
historien de l'art, Vevey



Musée des beaux-arts. L'association Rives publiques et six Lausannois recourent au Tribunal administratif contre le projet cantonal de Bellerive.

RETRAIT DE PERMIS

Payez à vie...

Ayant fait l'objet d'un retrait de permis minimum (trois mois en 2006), j'ai dû m'acquitter de manière normale de l'amende qui allait avec la mesure administrative. En plus, les frais du SAN, et le remplacement de mon ancien permis m'ont aussi été facturés.

J'ai donc payé grassement ma première faute grave depuis 23 ans de permis. L'affaire me semblait close. Eh bien non! En changeant d'assurance véhicule, et en étant inscrit comme 2^e conducteur (je roule chaque jour à moto et de temps à autre en voiture), la société d'assurance auprès de laquelle nous avons conclu le contrat me rappelle en m'annonçant que la prime promise sera augmentée de 120 francs par année, au vu de mon récent retrait...

Je paie donc à double, et pour les futures années basées sur ce contrat aussi, une faute qu'il me semblait déjà avoir payée. Comme l'annonce de mon retrait a été faite honnêtement

de ma part, je pense qu'une fois de plus l'honnêteté ne paie pas. Futurs clients d'assurance automobile, méfiez-vous! Réfléchissez bien avant d'annoncer vos «anciennes» fautes. Cela pourrait vous coûter cher...

Alain Garraux,
Préverenges

JUSTICE

Un combat de tous les jours

A propos de l'article intitulé «Un faux coup du lapin coûte 1,4 million de francs à la simulatrice» (24 heures du 27 octobre 2007):

Si c'est vraiment une simulation, je trouve ça inadmissible. Les personnes vraiment atteintes ont du mal à se faire reconnaître par les médecins et par les assurances. Souvent les médecins ne connaissent pas trop bien le coup du lapin (Whiplash). Pour nous victimes, c'est un énorme combat de tous les jours pour retrouver notre santé qui est primordiale. En plus, quand les assureurs lais-

sent traîner les dossiers ou cherchent la petite bête pour ne pas payer, ça n'aide pas du tout.

Je trouve surprenant une telle somme. Je n'ai jamais entendu ça en Suisse romande. Si c'était mieux pris en charge au départ, il y aurait moins de personnes avec des séquelles à vie. Je suis moi-même atteinte de ce problème de santé depuis 1998.

Sylvie Curchod,
animatrice du Groupe d'entraide
Coup du lapin Lausanne

LA POSTE

La 8^e merveille du monde?

Quand on voit La Poste annoncer dans les médias ses résultats, à coups de millions de bénéficiaires (699 millions sur 9 mois en 2007), on se dit que tout va bien.

Les dirigeants devraient «descendre» dans le terrain et analyser la satisfaction de SES employés et surtout de SA clientèle.

Peut-être habite-t-on dans un village ou dans un quartier particulier, mais voilà ce que l'on rencontre souvent avec La Poste:

- Courrier A en retard (de 3 à 10 jours, avec les excuses de La Poste).
- Courrier mal distribué (chez les voisins, ou vice versa).
- Quand il pleut, le courrier est détremé.
- Horaire de distribution inacceptable.

Le plus grave, un courrier recommandé n'est jamais arrivé à destination. La Poste le reconnaît et cela s'arrête là.

Je suis allé demander des explications au bureau postal de mon village. Je me suis fait mal recevoir et le buraliste m'a conseillé de téléphoner à la Hotline de la Poste, soit le 0848 888 888. Pour tous ceux

qui ont du temps libre, faites ce numéro. Vous entendrez inlassablement le même message: «Toutes nos lignes sont occupées, veuillez.....»

La Poste... *Quo vadis?*
Jacques Menétrey,
Echandens

ÉNERGIE

Une aberration

A propos de l'article intitulé «Les Suisses sont des cancrs en matière d'émissions de CO₂» (24 heures du 15 novembre 2007):

Quelle aberration que cette étude de l'administration fédérale!

Cela fait 40 ans que je me rends en Espagne, en Catalogne (j'ai la double nationalité). Lorsque je traverse la Drôme (en France), je dois dépasser des multitudes de camions (quatre sur la voie de droite, trois dépassant sur la seconde voie) et cela sur des kilomètres.

Ferroutage vous dites? Pas question, c'est pour les Suisses. Si je m'arrête en route, je constate que les voitures de nos amis français ne sont pas au top, avec des phares cassés et des pneus lisses. Je peux donc m'imaginer qu'ils n'en ont rien à «cirer» des émissions de CO₂.

En Catalogne, j'ai des contacts avec les gens du pays: ils ne savent pas ce qu'est un contrôle genre Blécherette et se fichent pas mal de nos préoccupations suisses d'émission de CO₂. Les vélomoteurs, les motos ne sont pas contrôlés non plus.

Alors s'il vous plaît, arrêtez de culpabiliser les Suisses qui, eux, possèdent des voitures contrôlées régulièrement et sévèrement. (...)

Murielle Brusau,
Pomy